

## COMMUNIQUE DE PRESSE – INFORMATION REGLEMENTEE

24/10/08 6:00 PM

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2008

Alost, le 24 octobre 2008 – MONTEA<sup>1</sup> (NYSE Euronext/MONT/MONTP) annonce qu'une assemblée générale extraordinaire se tiendra le 17 novembre 2008 à 16 heures à son siège social situé 9320 Erembodegem, Ninovesteenweg 198.

Dans le cas où la moitié du capital social de la société ne serait pas représenté à l'assemblée générale extraordinaire mentionnée ci-dessus, une deuxième assemblée générale extraordinaire avec le même ordre du jour se tiendra le 5 décembre 2008 à 16 heures au siège social de Montea Comm.VA .

#### Ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire comprend les points suivants:

1. Proposition d'attribuer au gérant statutaire l'autorisation d'acquérir des actions propres de la société par voie d'achat ou d'échange aux conditions prévues à l'article 620 du Code des sociétés et endéans certaines limites.
2. Proposition de modifier l'article 16 des statuts afin que la société soit représentée dans tout acte de disposition sur un bien immobilier par son gérant statutaire agissant par l'intermédiaire de deux administrateurs qui ne doivent pas nécessairement être des personnes physiques et afin de préciser que la société doit compter deux dirigeants effectifs, qui ne doivent pas non plus nécessairement être des personnes physiques.
3. Proposition de modifier l'article 12 des statuts de la société afin de le mettre en conformité avec les amendements apportés à la législation belge relative à la publication des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et qui entre en vigueur le 1 septembre 2008.
4. Proposition d'attribuer des pouvoirs pour exécuter les décisions prises.

Le texte complet de l'ordre du jour est disponible sur le site internet de Montea Comm.VA ([www.montea.com](http://www.montea.com)).

#### Nombre total d'actions et de droits de vote

Nombre total d'actions: 3.585.355

Nombre total de droits de vote: 3.585.355

#### Droit d'assister à l'assemblée générale extraordinaire

Les formalités à remplir afin de pouvoir assister à l'assemblée générale extraordinaire sont reprises dans la convocation qui est disponible sur le site internet de la société: [www.montea.com](http://www.montea.com).

Les formulaires de vote par correspondance ainsi que le formulaire de vote par procuration sont disponibles sur le site internet de la société [www.montea.com](http://www.montea.com) ainsi qu'au siège social de de la société Montea SCA.

<sup>1</sup> Montea est une sicafi cotée sur NYSE Euronext Bruxelles (MONT) et une SIIC (Société d'Investissements Immobiliers Cotée) sur NYSE Euronext Paris (MONTP).